

Communes forestières
Savoie



Photo © Communes forestières

Union Régionale des Associations
des Communes Forestières
Auvergne-Rhône-Alpes

256 rue de la République
73000 CHAMBÉRY

04 79 60 49 05

Association loi 1901
SIRET : 428 991 178 00032

Toutes les actualités
départementales,
régionales,
nationales.

Zoom spécial

La RE2020

Pour quoi ?

Pour qui ?

Sommaire p.3

90

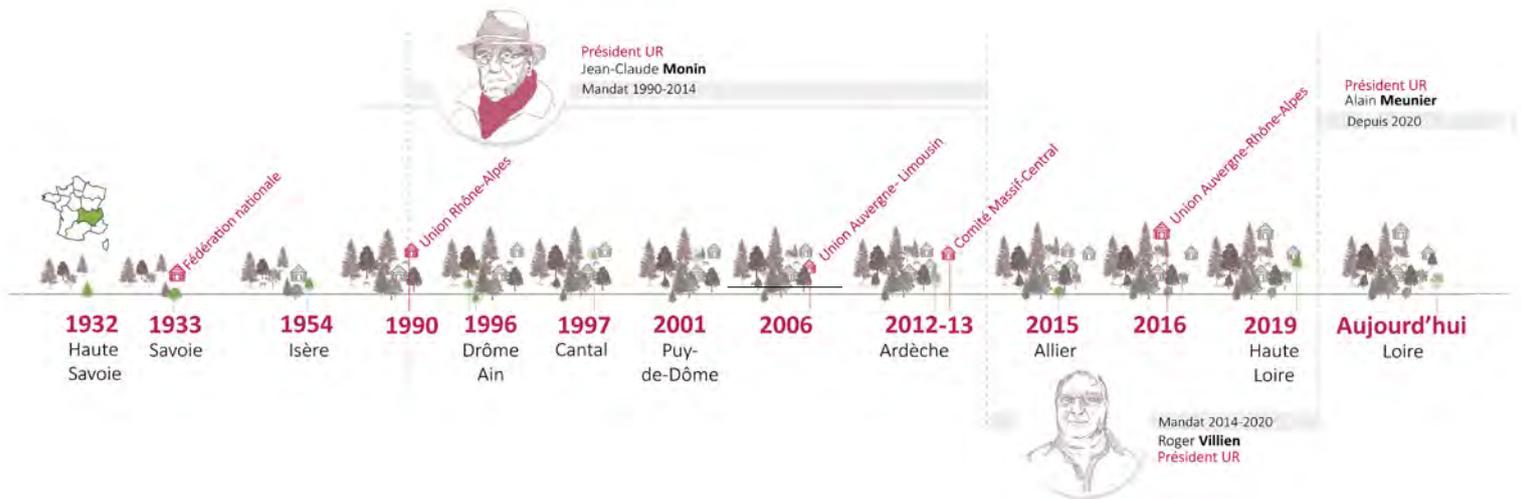
Ans
Cofor 74

Ans
Cofor 07

07

UN ENGAGEMENT QUI S'ENRACINE DEPUIS 90 ANS

EN 2022, CÉLÉBRONS VOTRE IMPLICATION ET CELLE DE NOS AÎNÉS POUR NOS FORÊTS.



2022
ASSEMBLÉES GÉNÉRALES
DES ASSOCIATIONS DES COMMUNES FORESTIÈRES
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

AVRIL	AVRIL	MAI	JUIN	JUIN	JUIN	JUIN	JUIN	JUILLET	JUILLET	JUILLET
29	30	17	11	24	24	25	27	01	06	08
COFOR 74	COFOR 03	COFOR 07	COFOR 73	COFOR 15	COFOR 38	COFOR 63	COFOR 01	COFOR 26	COFOR 43	UR COFOR AURA



ACTUALITÉS LOCALES p.6



Retour sur l'assemblée générale
Journée d'échanges ESC-changement climatique
Accueil du groupe de travail bois construction à Albertville

ACTUALITÉS RÉGIONALES p.8



Bois construction | Bilan DETR 2022

Bois construction | Évènement
Journée éco bâtiment

Bois construction, Montagne | Groupes de Travail *bois construction* et *intermassif* du réseau national des Communes forestières

Montagne | Appel à projet 2022 du FEDER Alpes

Foncier | Prix de vente des forêts en AURA

Bois énergie | Des atlas pour estimer la disponibilité de la ressource en bois

Formation | Séminaire national sur la formation

Politique | Une doctrine éolienne et photovoltaïque pour les Communes forestières de BFC, d'Occitanie et de PACA

ACTUALITÉS DÉPARTEMENTALES p.10



Une nouvelle plateforme de stockage de bois
Les biens sans maître, lutter contre l'abandon de la forêt
Réunion « bois énergie » collective à Magland



Les plans de relance au secours de la plantation
Un outil pour le rapprochement forestier-chasseur



Retour sur l'assemblée générale du 24 juin
Tambour battant pour les formations 2022
CFT du Massif du Vercors, un plan d'action se concrétise
Lans en Vercors et Tréminis en route vers les forêts pédagogiques
Les Forestivités : Cet automne, les forêts sortent du bois !



Mise en place de forêt pédagogique dans la Drôme
Retour sur la formation bois construction



Convention CD07 / Cofor : le bilan 2021 présenté
Eurobois : zoom sur l'étude débouchés innovants du châtaignier
AG des 10 ans des Cofor07
Propagation du cerf élaphe dans les forêts ardéchoises
Le nouveau dispositif d'aide départemental aux communes fait la part belle au bois local !



CFT : les élus de Saint-Flour Communauté au travail pour relancer la dynamique



Le bois construction dans le Puy-de-Dôme fait des émules
Bilan ventes de bois du 1^{er} semestre
Formation foncier forestier



Nouvelle extension des Modes op' voirie forestière
Nouveaux adhérents



Accompagnement de l'association sur le foncier forestier



Les forêts pédagogiques prennent leur envol dans la Loire

03 Les COFOR 03 évoluent suite à l'Assemblée Générale

Agenda



Retrouvez toutes nos actions sur l'agenda de notre site !

Abonnez-vous !

Restons connectés,
communiquons ensemble sur les réseaux.



Zoom

La RE2020, pour quoi et pour qui ?



Depuis début 2022, le monde de la construction vit une petite révolution avec l'application de la nouvelle réglementation RE2020. De quoi s'agit-il ? Qui concerne-t-elle ? Quels en sont les impacts ? Cet article va vous permettre d'en comprendre les contours, les enjeux et de mieux en saisir les différents aspects.

En France, le secteur du bâtiment représente 44 % de la consommation d'énergie (soit le secteur le plus consommateur) et près de 25 % des émissions de CO₂. Depuis 1974, plusieurs réglementations thermiques successives ont été mises en place pour réduire les consommations des bâtiments. **Dans un objectif renforcé de lutte contre le réchauffement climatique, une nouvelle réglementation a été pensée pour rendre les constructions neuves plus respectueuses de l'environnement.** Elle prend en compte en plus de la performance énergétique, **l'empreinte environnementale du bâtiment.** En 2022, La France passe donc d'une réglementation thermique à une réglementation environnementale : la RE2020. Plus ambitieuse et exigeante pour la filière construction, elle s'inscrit dans une action continue et progressive en faveur de bâtiments moins énergivores et plus respectueux de l'environnement.

Qui est concerné ?

Tous les porteurs de projets privés ou publics de constructions neuves et d'extensions

Quelles sont les objectifs de cette réglementation ?

Il y a trois grands enjeux pour cette nouvelle réglementation. Ils sont dans la continuité de la précédente tout en introduisant de nouvelles thématiques. Chaque enjeu se traduit par des indicateurs chiffrés à respecter pour que le bâtiment réponde aux exigences de la RE2020 :

- Diminuer les consommations d'énergie en donnant la priorité à la sobriété énergétique et à la décarbonation de l'énergie > Volet ENERGIE
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre en diminuant l'impact carbone de la construction des bâtiments ☑ Volet CARBONE
- Garantir le confort et la fraîcheur en cas de forte chaleur pour garantir une adaptation des bâtiments au changement climatique > Volet CONFORT d'ÉTÉ

Quels impacts pour les porteurs de projets ?

Les bâtiments conçus avec la RE2020 seront des bâtiments plus performants : isolation renforcée, ouvertures optimisées, conception bioclimatique mais aussi plus respectueux de l'environnement par les matériaux utilisés. Cela va se traduire par une augmentation des coûts de construction mais une diminution de coûts de fonctionnement (moins de besoin en chauffage, peu ou pas de besoin de climatisation,). À terme, cela va aussi **favoriser certains systèmes constructifs**, matériaux et produits. Ainsi **la construction bois va être valorisée** car elle permet même de stocker durablement du carbone dans le bâtiment et présente un bilan carbone positif contrairement aux autres matériaux de construction.

Et le bois local a-t-il une carte à jouer ?

Pour le volet carbone, le calcul des émissions liées à la construction d'un bâtiment s'appuie sur des fiches détaillant pour chaque produit mis en œuvre ses émissions de gaz à effet de serre : les fiches FDES. Ces fiches analysent les produits sur tout leur cycle de vie (extraction matières premières, fabrication, transport, mise en œuvre, et fin de vie (destruction, recyclage). La filière bois possède ses fiches nationales et il existe des fiches propres à la certification Bois des Alpes. **Ces dernières démontrent la pertinence et la vertu de l'utilisation d'un bois prélevé et transformé localement (notamment avec la limitation des transports).**

Quelles ont les dates d'application ?

Il est important de noter que la RE2020 ne s'applique qu'aux bâtiments neufs et ne concerne pas les rénovations.

- **1er janvier 2022** pour les logements collectifs et les maisons individuelles,
- **1er juillet 2022** pour les bâtiments de bureaux et d'enseignements,
- **1er janvier 2023** pour les autres bâtiments spécifiques (commerce), les bâtiments provisoires et extensions.

<https://www.apave.fr/actualite/re-2020-ce-qui-faut-retenir-de-larrete-sur-les-exigences-environnementales-et>

<https://www.inc-conso.fr/content/1er-janvier-2022-entree-en-vigueur-de-la-nouvelle-reglementation-construction-re-2020-pour>

Et la rénovation dans tout ça ?

La RE2020 ne s'applique aujourd'hui que pour les constructions neuves. Mais cela ne signifie pas qu'il ne faut pas s'interroger lors de la rénovation de bâtiments.

Sur la partie Energie, les maitrises d'ouvrage peuvent d'appuyer sur le label BBC rénovation qui proposent des indicateurs et objectifs à atteindre pour limiter les consommations énergétiques.

Sur le volet carbone, il n'existe encore rien mais les porteurs de projet peuvent réaliser des analyses de cycle de vie en s'appuyant sur les fiches FDES et s'appuyer sur celles-ci pour favoriser l'utilisation de matériaux moins émissifs.



En tant qu'élu, vous allez être concernés par cette réglementation pour vos futurs bâtiments.

Les Communes forestières sont là pour vous former sur les questions de la RE2020 mais aussi sur tous les aspects de la construction en bois et en bois local. N'hésitez pas à faire appel à nous !

Retour sur l'assemblée générale de l'Association des Communes forestières de Savoie



Plus de 40 élus étaient présents à l'Assemblée générale de l'Association des Communes forestières de Savoie qui s'est déroulée à Presle, samedi 11 juin 2022 en présence en présence du Vice-Président du Conseil Départemental délégué à l'agriculture, l'alimentation, la forêt et l'eau, de Jean-François DUC et André VAIRETTO Conseillers Départementaux. L'occasion de dresser le bilan de l'année 2021, et d'examiner les actions et les projets porteurs pour 2022.

L'Association des Communes forestières de Savoie est une association de loi 1901 regroupant actuellement 163 collectivités du département. Ses adhérents sont des communes, communautés de communes et le Département...qui s'intéressent à la forêt et au bois. Elle a notamment pour missions d'accompagner les élus du territoire dans leurs projets forêt-bois, de les former et de les informer, et de défendre leurs intérêts auprès des institutions et partenaires. Elle est donc un interlocuteur

privilegié des collectivités dans le domaine de la forêt et du bois. Georges COMMUNAL, Président de l'Association des Communes forestières de Savoie, a ouvert la séance en remerciant les différents participants et a exposé le rapport moral en soulignant les épisodes marquants de 2021. Après la partie statutaire, le rapport d'activité 2021 de l'association a été présenté. Six principaux thèmes de travail ont été mis en évidence :

- la représentation et la défense des intérêts des collectivités pour la valorisation de la forêt,
- le conseil et l'appui aux communes et collectivités adhérentes,
- des exemples d'actions ont été présentés sous 4 axes : le fonds d'amorçage, le foncier forestier, l'appui aux territoires, la prévention des conflits et lever les freins, d'autres actions...,
- la sensibilisation et la communication,
- le bilan concernant le fonds d'amorçage,
- le point sur les dossiers bûcherons-pompiers.

Bien d'autres sujets étaient à l'ordre du jour et ont été discutés lors de cette matinée : Dominique JARLIER Président de la Fncofor est intervenu sur les grandes actualités nationales. Françoise ALRIC, directrice adjointe de la Fncofor nous a présenté les actualités liées à la commercialisation des bois. Un point a également été fait sur le bilan des ventes en Savoie et celui du groupement de commande des entreprises de travaux forestiers.

Ensuite différents témoignages sur des projets forestiers ont été entendus par l'assemblée :

- Le projet de construction de la cantine de Curienne en bois local par le Maire Stéphane BOCHET
 - Le programme « Dans 1000 communes la forêt fait école » par Françoise ALRIC et Lucile BUISSON des communes forestières.
- Le compte-rendu de l'Assemblée générale sera disponible sur demande.

Les Groupes de Travail Bois Construction et Intermassif du réseau national des Communes Forestières en Savoie

Les 30 et 31 mai 2022, se sont tenus à Albertville (Savoie) les Groupes de Travail Bois Construction et Intermassif du réseau national des Communes Forestières (FNCOFOR), l'occasion de croiser l'avancement des démarches de certification sur le bois local et les actualités des filières forêt bois des massifs des Alpes, des Pyrénées, du Massif Central, des Vosges, et du Jura. Deux journées dédiées aux bois construction.

le 30 mai 2022 – Groupe de Travail Bois Construction

Cette séance fut l'occasion de présenter les démarches de valorisation de « bois local » en France et les actions de développement en cours pour chacune d'entre elles. Elles sont multiples et ont été développées par des acteurs aux objectifs différents : interprofessions, scieurs, collectivités territoriales et amont forestier. Le dénominateur commun de ces démarches est l'apposition d'une image de marque et d'origine aux produits bois. Les Communes Forestières soutiennent ces initiatives qui ont des garanties solides en termes de traçabilité des bois et de gestion durable des forêts notamment les marques de certification (Bois des Alpes, Bois des Territoires du Massif Central, Bois des Pyrénées et Lignum Corsica) et les AOC (Bois du Jura et Bois de Chartreuse).

Afin de poursuivre les échanges, une visite de la scierie de Savoie Lapiere et Martin localisée à Rognaix et labellisée Bois des Alpes a permis de comprendre le fonctionnement de la traçabilité au sein de la scierie et l'enjeu de cette démarche pour les acteurs locaux.

le 31 mai 2022 – Groupe de Travail Intermassif

Ce temps d'échange privilégié entre les Elus des Communes Forestières des territoires de Montagne a d'abord permis à chacun de rappeler les spécificités forestières des massifs, les modes de gouvernances dans les massifs avec la place des enjeux forêt-filière bois au sein des comités de massifs (existence de Groupe de Travail Forêt, Sièges COFOR). Ensuite, les élus ainsi que les techniciens ont pu croiser les projets en cours (comment valoriser les feuillus, susciter des stratégies de débardage par câble, Plan Avenir Montagne de l'ANCT, ...) ou encore projeter de futures actions en lien avec les commissariats de massif pour déboucher sur des actions inter-massif comme avait pu l'être l'étude sur les flux de bois entre les Alpes et le Massif Central. Cette journée aura donc permis de dégager une feuille de route et arrêter une prochaine rencontre début octobre dans le Jura pour finaliser une proposition commune aux commissariats de massif.

Retour sur la journée d'échanges sur le renouvellement des forêts de montagnes en situation de déséquilibre sylvo-cynégétique dans le contexte de changements climatiques

Cette matinée organisée par l'ONF de Savoie sur la forêt communale des Allues fut l'occasion d'échanger entre élus, forestiers, techniciens de la direction départementale des territoires et chasseurs, sur la problématique de l'équilibre sylvo-cynégétique dans un contexte de changements climatiques.

La journée a débuté par une présentation de l'importance des forêts de montagne et leur nécessaire renouvellement pour le maintien de toutes leurs fonctions : protection physique, paysage et accueil, production de bois, biodiversité.

Ensuite des constats partagés ont été identifiés comme le fait que sur le massif des trois vallées les dégâts de gibiers sur la régénération forestière constituent un frein au renouvellement normal de la forêt (constat déjà fait en 2013 sans amélioration notée en 2022). Aussi avec l'évolution du climat, il est nécessaire de réparer les forêts de demain avec des espèces d'arbres adaptées et d'avoir des peuplements plus mélangés, or les forêts du massif des trois vallées sont essentiellement constituées d'épicéas. Actuellement l'abrutissement répété des espèces d'arbres appétentes pour les cervidés (sapin, feuillus notamment) limite la diversité.

De plus, le croisement changements climatiques et pessière pure entraîne des dépérissements déjà visibles. Il sera rapidement nécessaire d'enrichir les peuplements actuels avec d'autres essences plantées. Toutefois les essences utilisées pour diversifier les peuplements sont sensibles à la dent du gibier. Les protections sont d'une efficacité limitée et d'un coût très important.

Les courbes d'évolution des populations de cerf relevées en comptages nocturnes et les courbes des attributions au plan de chasse sont parallèles. La courbe des réalisations suit avec un niveau inférieur d'environ 100 animaux. Les niveaux de prélèvements demandés sont déjà très forts pour les chasseurs locaux. La proximité des stations de ski et le tourisme hivernal ne facilitent pas la réalisation d'un plan de chasse visant à réguler une population.

Ainsi des propositions d'actions visant à améliorer l'équilibre forêt gibier pour permettre le renouvellement des peuplements ont été faites :

- Casser la croissance de l'espèce cerf, et essayer de revenir à une population de 500 à 600 animaux en indices nocturnes en augmentant le plan de chasse;
- Suivre l'évolution du renouvellement de la forêt lors de cette baisse;
- Travailler à l'échelle du massif en raison des déplacements de l'espèce et étudier le déplacement des animaux;
- Communiquer auprès du grand public sur les dégâts de gibiers en forêt;
- Travailler sur la commercialisation de la venaison



Actualités régionales



Politique

Une doctrine éolienne et photovoltaïque pour les Communes forestières de Bourgogne-Franche-Comté, d'Occitanie et de Provence-Alpes-Côte-d'Azur

L'Etat encourage le développement des énergies renouvelables pour limiter le recours aux énergies fossiles. La programmation pluriannuelle de l'énergie fixe un objectif de doubler la puissance installée pour l'éolien terrestre entre 2018 et 2028 et le SRADDET-AURA fixe un objectif de +54% d'ici 2050 en mettant l'accent plutôt sur la méthanisation, le bois et l'énergie solaire. Des mesures d'allègement des conditions préalables et du principe de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) ont été actées et le débat au sujet de la mise en œuvre de ce plan est déjà sérieusement engagé. Afin de ne pas opposer les stratégies et de favoriser des échanges constructifs, les Cofor AURA s'intéressent aux travaux des Unions Régionales des Associations des Communes forestières de Bourgogne Franche-Comté, Occitanie et de Provence Alpes Côte d'Azur qui ont préparé des éléments de cadrage pour conseiller les communes et construire un avis sur les projets qui pourra être décliné au cas par cas. [Lire la suite](#)



Bois construction

Bilan DETR 2022

La campagne DETR est terminée pour cette année 2022 sur les départements d'AURA. C'est donc l'occasion de dresser un 1er bilan de cette nouvelle édition. Cette année, les Communes forestières ont accompagné 27 projets dans le Cadre de la DETR et/ou de la DSIL [Lire la suite](#)

Évènement «Journée éco-bâtiment»

Le mardi 14 juin dernier a eu lieu la Journée de l'Eco-Bâtiment à l'Hôtel de Région de Clermont-Ferrand. La première édition à Clermont-Ferrand a été une journée dédiée à la thématique "Concevoir, réhabiliter, financer, gérer son parc de bâtiments...". [Lire la suite](#)

Groupes de Travail bois construction et intermassif du réseau national des Communes forestières

Les 30 et 31 mai 2022, se sont tenus à Albertville (Savoie) les Groupes de Travail Bois Construction et Intermassif du réseau national des Communes Forestières (FNCOFOR), l'occasion de croiser l'avancement des démarches de certification sur le bois local et les actualités des filières forêt bois des massifs des Alpes, des Pyrénées, du Massif Central, des Vosges, et du Jura. Deux journées dédiées aux bois construction. [Lire la suite](#)



Montagne

Appel à projet 2022 du FEDER Alpes

Scieurs, lamelistes, charpentiers, constructeurs bois, menuisiers, organismes de la filière forêt bois alpine vous avez des projets qui valorisent le bois issu du massif alpin dans la construction, vous pouvez dès à présent répondre à l'Appel à Projet FEDER-Alpes pour solliciter une subvention ! [Lire la suite](#)



Foncier

Prix de vente des forêts en AURA

Les chargés de missions des associations de Communes forestières en Auvergne-Rhône-Alpes disposent d'un nouvel outil foncier à disposition des adhérents au réseau. [Lire la suite](#)



Bois énergie

Des atlas pour estimer la disponibilité de la ressource en bois

Un nouvel outil sous la forme d'atlas est train d'être mis en place, il regroupera plusieurs cartes contenant des informations sur la disponibilité et l'usage possible du bois par EPCI. Il sera aussi accompagné de plusieurs graphiques et de quelques paragraphes pour résumer les chiffres clés de cet EPCI. [Lire la suite](#)



Formation

Séminaire national sur la formation

Le groupe formation de la fédération nationale des communes forestières s'est réuni pour un séminaire les 1er et 2 Juin 2022. L'objectif principal de ce séminaire était d'élaborer la mise en oeuvre pratique de la partie « élu » de la feuille de route du comité national formation. [Lire la suite](#)

Vie associative | Arrivée d'un nouveau salarié



Originaire du département de la Haute-Loire, j'ai suivi des études de géographie à Clermont Ferrand, conclues par un master en « Aménagement du territoire et Développement local ». J'ai ensuite eu la chance de travailler au sein du parc National de la Vanoise pendant 2 ans, sur la question de la délimitation du cœur de Parc, sujet complexe et touchant de nombreux domaines (cartographie, expertise juridique, coordination politique, acceptation sociale, histoire, graphisme, travail de terrain).

C'est à la suite de cette expérience que je viens d'être recruté en tant que chargé de mission des forêts de montagne, et remplace Antoine Patte, parti vers de nouvelles aventures. Parmi mes missions, je devrais notamment coordonner et dynamiser le travail politique relevant des sujets forêt dans les Comités de Massifs des Alpes et du Massif central, travailler à développer le bois local à travers les marques Bois des Alpes et Bois des Territoires du Massif Central, et faire le lien entre les porteurs de projets et les financements disponibles afin d'accompagner et de structurer le réseau alpin de la forêt, ainsi que celui du Massif Central.

Actualités départementales



01

Les plans de relance au secours de la plantation

[Lire la suite](#)

Un outil pour le rapprochement forestier-chasseur

[Lire la suite](#)

Une doctrine éolienne et photovoltaïque pour les Cofor de Bourgogne-Franche-Comté, d'Occitanie et de Provence-Alpes-Côte-d'Azur

[Lire la suite](#)



74

Une nouvelle plateforme de stockage de bois

[Lire la suite](#)

Les biens sans maître, lutter contre l'abandon de la forêt

[Lire la suite](#)

Magland, réseau de chaleur renouvelable

[Lire la suite](#)



73

Retour sur l'assemblée générale

[Lire la suite](#)

Retour sur la journée d'échanges sur le renouvellement des forêts de montagnes en situation de déséquilibre sylvo-cynégétique dans le contexte de changements climatiques

[Lire la suite](#)

Accueil du groupe de travail bois construction à Albertville

[Lire la suite](#)



38

Retour sur l'Assemblée générale

[Lire la suite](#)

Tambour battant pour les formations 2022

[Lire la suite](#)

CFT du Massif du Vercors, un plan d'action se concrétise

[Lire la suite](#)

Lans en Vercors et Tréminis en route vers les forêts pédagogiques

[Lire la suite](#)

Les Forestivités : Cet automne, les forêts sortent du bois !

[Lire la suite](#)



26

Mise en place de forêt pédagogique dans la Drôme

[Lire la suite](#)

Retour sur la formation bois construction

[Lire la suite](#)



07

Convention départementale Conseil Départemental / Communes forestières : le bilan 2021 de nos actions a été présenté aux services départementaux

[Lire la suite](#)

En direct du salon Eurbois: les Communes forestières présentent leur étude sur les débouchés innovants du châtaignier

[Lire la suite](#)

AG des 10 ans des Cofor07

[Lire la suite](#)

La propagation du cerf élaphe dans les forêts ardéchoises : un défi pour les élus forestiers

[Lire la suite](#)

Le nouveau dispositif d'aide départemental aux communes fait la part belle au bois local !

[Lire la suite](#)



Le bois construction dans le Puy-de-Dôme fait des émules

[Lire la suite](#)

Bilan ventes de bois du 1er semestre

[Lire la suite](#)

Formation foncier forestier

[Lire la suite](#)

Nouvelle extension des Modes op' voirie forestière

[Lire la suite](#)

Nouveaux adhérents

[Lire la suite](#)



CFT : les élus de Saint-Flour Communauté au travail pour relancer la dynamique

[Lire la suite](#)



Les forêts pédagogiques prennent leur envol dans la Loire

[Lire la suite](#)



Accompagnement de l'association sur le foncier forestier

[Lire la suite](#)

03

Les COFOR 03 évoluent suite à l'Assemblée Générale

[Lire la suite](#)

RENCONTRES NATIONALES DES TERRITOIRES FORESTIERS



**Élus, forêt-bois, changement climatique :
quelles solutions pour aujourd'hui et pour demain ?**

Réservez vos dates

mer. 14 | jeu. 15 | ven. 16 septembre 2022

**Au Lycée Agricole
de Figeac (Lot)**

**Le programme et le lien d'inscription
seront envoyés ultérieurement**



Les publications
de la Fédération



Fédération nationale des Communes forestières

Rapport d'activités

2020



Documents **disponibles en ligne** et aussi dans vos boîtes mails.

À LA UNE DE LA FÉDÉRATION

Cliquez sur chaque article pour accéder directement au **site de la Fédération**.

Téléchargez
l'application
« Guide de l'élu
forestier »



[Une aide de 10 millions d'euros votée mais toujours pas mise en oeuvre](#)

En 2018, la Fédération nationale des Communes forestières (FNCOFOR) avait alerté le Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) et l'Inspection générale de l'administration (IGA) de crises budgétaires importantes liées aux sécheresses répétées et à la propagation des scolytes. Le budget de fonctionnement de certaines communes était même parfois clairement impacté.

[Les Rencontres nationales des territoires forestiers 2022](#)

Réservez vos dates : Du mercredi 14 au vendredi 16 septembre 2022 pour les RENCONTRES NATIONALES DES TERRITOIRES FORESTIERS - Élus, forêt-bois, changement climatique : quelles solutions pour aujourd'hui et pour demain ?

[Une mission d'accompagnement pour l'Algérie](#)

Dans le cadre d'un jumelage de l'Algérie avec l'Union européenne, la France assure depuis un peu plus de deux ans, avec la Suède et l'Italie, une mission d'accompagnement et d'appui technique envers la Direction Générale des Forêts (DGF) d'Algérie.

[Campagne nationale de prévention et de sensibilisation contre les feux de forêt et de végétation](#)

Le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, le ministère de l'Intérieur et le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire lancent la 5e édition de la campagne de sensibilisation et de prévention du risque d'incendie « Prévention des feux de forêt et de végétation ».

[Les avancées de la contractualisation](#)

Les Communes forestières ont renforcé leurs engagements de vente de bois en contrat d'approvisionnement auprès de l'Etat et des partenaires de la filière lors de la signature de l'Accord chêne et des Assises de la forêt et du bois.

[Le Portail des Collectivités : Un nouveau service en ligne pour les élus](#)

Les élus des Communes forestières et l'ONF doivent échanger régulièrement pour mettre en oeuvre une gestion durable de leurs forêts. Les associations départementales et les Unions Régionales des Communes forestières forment et accompagnent au quotidien les élus sur ces thématiques.

Nous contacter



**Union Régionale des Associations
des Communes Forestières
Auvergne-Rhône-Alpes**
256 rue de la République
73000 CHAMBÉRY
04 79 60 49 05

Alain Meunier - *Président*
Jessica Masson - *Directrice*
06 27 24 94 59 | jessica.masson@communesforestieres.org
Retrouvez tous les membres de l'équipe
sur la page "Qui sommes-nous" de notre site internet



Ain
VisioBois
271 route de l'Alagnier
01110 CORMARANCHE-EN-BUGEY

Patrick Chaize - *Président*
Bastien Brunet - *Référent régional biodiversité et chargé de mission de l'Ain*
06 65 24 69 16 | bastien.brunet@communesforestieres.org



Haute-Savoie
715 route de Saint Félix
ZAE Rumilly Sud
74 150 RUMILLY

Loic Hervé - *Président*
Amaury Bain - *Chargée de mission de la Haute-Savoie*
06 61 93 73 49 | amaury.bain@communesforestieres.org



Savoie
256, rue de la République
73000 CHAMBÉRY

Georges Communal - *Président*
Lucile Buisson - *Chargée de mission de la Savoie*
06 22 92 06 50 | lucile.buisson@communesforestieres.org



Isère
1 Place Pasteur
38000 GRENOBLE

Guy Charron - *Président*
Valentin Berlioux - *Chargé de mission de l'Isère*
07 67 40 30 20 | isere@communesforestieres.org



Ardèche
10 place Olivier de Serres
07200 AUBENAS

Alain Féougier - *Président*
Mathieu Soares - *Chargé de mission de l'Ardèche*
06 08 01 06 74 | mathieu.soares@communesforestieres.org



Drôme
2 avenue Maurice Faure
26150 DIE

Eric Belvaux - *Président*
Florian Maliszewski - *Responsable régional formation et chargé de mission Drôme*
06 46 41 45 18 | florian.maliszewski@communesforestieres.org



**Haute-Loire | Puy-de-Dôme |
Loire | Allier | Cantal**
Maison de la forêt et du bois
10 allée des eaux et forêts
63370 LEMPDES

Dominique Jarlier - *Président*
Guillaume David - *Référent régional foncier et chargé de mission Puy-de-Dôme*
06 10 78 76 55 | guillaume.david@communesforestieres.org
Jacques Terracol - *Président des Communes forestières de l'Allier*
Mélanie Decherf - *Chargée de mission de l'Allier, de la Loire et du Puy-de-Dôme*
06 59 21 26 63 | melanie.decherf@communesforestieres.org
Michel Clémensat - *Président des Communes forestières de Haute-Loire*
Jean-Marc Boudou - *Président des Communes forestières du Cantal*
Jérémie Trubert - *Référent régional équilibre sylvo-cynégétique et chargé de mission du Cantal et de Haute-Loire*
06 65 20 07 25 | jeremie.trubert@communesforestieres.org



aura@communesforestieres.org
www.communesforestieres-aura.org